



Avis du CSE Siège

Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Paris, le 25 octobre 2022

Avis

La CSE fait remarquer la quantité phénoménale de documents reçus en regard du nombre de jours accordés pour les étudier.

Dans ces conditions, les élus ne voient pas comment ils pourraient prendre sérieusement connaissance de ces 45 documents, soit 330 pages de DUERP parmi les 2,800 kg de documents à lire pour un seul CSE.

Pour autant, il ressort de la lecture des DUERP que les RPS explosent dans tous les secteurs de France Télévisions.

Une tendance majorée par la Covid et la succession des projets d'entreprise en 2021, qui ressort dans plusieurs rapports des médecins du travail.

Les moyens de prévention dits "existants" ne sont pas tous mis en place.

Le CSE demande un DUERP spécifique pour les élus et mandatés.

Les élus du CSE estiment que les moyens mis en place ne sont pas suffisamment analysés en dehors des réunions annuelles. Ils demandent une meilleure publicité sur le dispositif des DUERP PAPRIACT, à l'attention de tous les salariés de FTV.

Vote

24 votes

24 pour